Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac désire combler le poste de :

Contremaître aux infrastructures urbaines - 2e affichage

Poste permanent temps plein

Sous l'autorité du directeur du service de l'entretien et de l'aménagement du territoire, le contremaître est principalement responsable de la gestion des employés cols bleus et de la coordination des travaux de construction, d'entretien et de nettoyage qui sont confiés aux divisions dont il a la charge, soit la voirie, les égouts et l'aqueduc, la signalisation, les parcs et espaces verts, la mécanique, les bâtiments et les stations de pompage. Pour l'acquittement de ses tâches, il travaille en étroite collaboration avec le directeur au SEAT.

Exemples de tâches :

1. Supervise, planifie, organise et dirige l'ensemble des activités du service des travaux publics pour l'entretien du territoire;

2. Planifie, répartit et supervise le travail effectué par les employés cols bleus sous sa charge, en contrôle le rendement qualitatif et quantitatif, administre les feuilles de temps;

3. Prévoit les matériaux, machineries, équipements et ressources humaines nécessaires aux travaux à réaliser;

4. Élabore un échéancier des travaux à effectuer pendant l'année;

5. Participe à l'élaboration des politiques, normes, méthodes et procédures de travail et en assure la diffusion et l'application;

6. Assure l'entretien et le bon fonctionnement des véhicules et de la machinerie de la Ville, recommande l'acquisition ou la modification d'équipements, participe à l'élaboration des devis;

7. Participe à la préparation de cahier de charges, plans, devis et autres documents pour les demandes de prix, soumission publiques et appels d'offres. En fait l'étude et fait rapport aux instances;

8. Supervise l'exécution des travaux effectués par des contractuels pour les divisions dont il a la charge. Voit au respect des cahiers de charges, des échéanciers et des budgets. En collaboration en greffe s'assure du suivi clérical des contrats;

9. S'assure de respecter la politique d'achat, la politique de gestion contractuel et les lois en vigueur;

10. Vérifie les stations de pompage ainsi que le réseau d'égouts Effectue le suivi du programme de contrôle des rejets au réseau d'égouts;

11. Supervise l'entretien des réseaux d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial et des équipements des stations de pompage;

12. Vérifie régulièrement l'état de la voie publique et des parcs, espaces verts et terrains vacants, fait les recommandations qui s'imposent;

13. Vérifie, complète ou produits certains rapports requis pour le fonctionnement du service;

14. Analyse toutes problématiques relevant de son secteur d'activités, trouve des solutions et émets des recommandations;

15. Assure le suivi des plaintes et demande des citoyens, analyse le problème, propose des solutions et intervient avec le citoyen;

16. Prépare des rapports sur tout acte de vandalisme ou autre ayant causé des dommages au domaine public et en fait part à son supérieur;

17. Collabore à l'élaboration budgétaire du service et à l'évaluation des coûts des projets;

18. Participe à divers comités dans les domaines reliés à son secteur d'activités;

19. Collabore à l'élaboration des procédures et politiques en matière de santé et sécurité au travail, s'assure de la diffusion et du respect de celles-ci;

20. Assure le suivi de l'application des normes relatives au système d'information sur les matières dangereuses;

21. Voit à faire respecter les dispositions de la convention collective en vigueur;

22. Assure une rotation avec les cadres pour les appels d'urgence, selon la politique établie et s'assure de la présence du personnel requis selon les circonstances;

23. Participe aux mécanismes de contrôles internes du service et voit au respect de l'application de ceux-ci.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes à la fonction.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études collégiales en génie civil, un AEC de contremaître aux infrastructures urbaines ou tout autre combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente sera considérée;
- Détenir un minimum de 5 années d'expérience dans une fonction similaire;
- Posséder la certification en eau potable OPA (un atout);
- Posséder de fortes aptitudes en gestion administrative, financière et des ressources humaines;
- Faire preuve d'un jugement pratique, d'initiative et d'une aptitude à analyser différents problèmes et à trouver des solutions judicieuses et appropriées à moindres coûts;
- Être organisé, structuré et en mesure de gérer divers dossiers simultanément dans les délais prescrits;
- Favoriser le travail d'équipe et maintenir de bonnes relations de travail;
- Maîtriser parfaitement la langue française ainsi que les différents logiciels de la Suite Office.

Conditions de travail:

Il s'agit d'un poste cadre permanent à temps plein (37 heures par semaine). L'entrée en poste se fera le plus rapidement possible. Les personnes désirant poser leur candidature peuvent le faire en toute confidentialité, **jusqu'au 22 octobre 2017**, en transmettant leur candidature à :

Service des ressources humaines
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
ou par courriel à rh@vsmsll.ca

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi et nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour une entrevue. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.